

Bordereau attestant l'exactitude des informations - SOISSONS - 0203 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 04/04/2025 - 693 - 2009 B 00013 - 509 828 125 - A.D.E.M.



GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
SOISSONS

76 rue Saint-Martin
02200 SOISSONS
Tél : 03 23 53 04 82
contact@greffe-tc-soissons.fr

A.D.E.M.
22 R DU COLLEGE
02200 SOISSONS

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : A.D.E.M.

Numéro RCS : 509 828 125

Numéro Gestion : 2009B00013

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Adresse 22 R DU COLLEGE

: 02200 SOISSONS

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 31/12/2023

Durée de l'exercice : 12 mois

Comptes annuels déposés le : 01/04/2025

Sous le numéro : 693

Délivré à Soissons le 4 avril 2025

Le Greffier,

Alexandre RIERA

--

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

2024

Exercice ouvert le	01012023	et clos le	31122023	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☐
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre ☐					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case ☐					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	Adresse du siège social :
ADEM 22 RUE DU COLLEGE 02200 SOISSONS France	22 RUE DU COLLEGE 02200 SOISSONS
SIRET 50982812500013	
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET :

B ACTIVITE

Activités exercées SALON DE COIFFURE Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

(cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	
	Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%	
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
	Autres PV imposables à 19%		PV exonérées (art. 238 quindecies)	

3 Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies ☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A ☐	Autres dispositifs ☐
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 septies ☐	Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies ☐	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies ☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies ☐	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 quaterdecies ☐	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies ☐
Bassin d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies ☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies ☐	
Société d'investissement immobilier cotée ☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ

(cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre ☐	
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre : ☐	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	
4- Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer la désignation, l'État de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays	

Certifié conforme
M. Breau

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
ECF ☐ Nom et adresse du prestataire	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? NON Si oui, indication du logiciel utilisé	
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
Cabinet SCEMAMA SCAURE & ASSOCIES 40 RUE LOUIS BLANC 75010 PARIS Tél : 0140346347	Cabinet SCEMAMA SCAURE & ASSOCIES 40 RUE LOUIS BLANC 75010 PARIS Tél : 0140346347
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
CGA ☐ Viseur conventionné ☐ N° d'agrément CGA	Date : 10062024 Lieu : SOISSONS Qualité : PRESIDENT Nom du signataire : M MOREAU ERIC

certifié conforme
Moreau

Désignation de l'entreprise

ADEM

Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise

22 RUE DU COLLEGE 02200 SOISSONS

SIREN

509828125

Durée de l'exercice en nombre de mois*

12

Durée de l'exercice précédent*

12

				Exercice N clos le	
				31122023	
ACTIF		Brut	Amortissements-Provisions	Net	
		1	2	3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	61 212	012	61 212
	Fonds commercial *				
	Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles *	028	134 651	030	23 636
	Immobilisations financières * (1)	040	58	042	58
Total I (5)		044	195 920	048	84 906
ACTIF CIRCULANT	STOCKS				
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	154	052	154
	Marchandises *	060	7 854	062	7 854
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances Clients et comptes rattachés *	068		070	
	(2) Autres* (3)	072	841	074	841
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
	Disponibilités	084	6 747	086	6 747
	Charges constatées d'avance*	092		094	
	Total II	096	15 597	098	15 597
Total général (I + II)		110	211 517	112	100 503
PASSIF				Exercice N NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	7 680		
	Écarts de réévaluation	124			
	Réserve légale	126	768		
	Réserves réglementées*	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*	131		132	
	Report à nouveau	134	50 436		
	Résultat de l'exercice	136	1 155		
	Subventions d'investissement	137			
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142	60 040		
Provisions pour risques et charges		Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	10 445		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166	651		
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)	169	2 532	172	7 153
	Comptes courants d'associés	173	22 214		
	Autres dettes	175			
	Produits constatés d'avance	174			
Total III		176	40 463		
Total général (I + II + III)		180	100 503		
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d' un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise ADEM		Néant ☐	
A — RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018	Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 3
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209		210 7 144
	Production vendue	Biens	215		214
		Services*	217		218 142 122
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222
	Production immobilisée*				224
	Subventions d'exploitation reçues				226 12 917
Autres produits				230	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232 162 183	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234 5 476
	Variation de stock (marchandises)*				236 (681)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238 10 509
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240 177
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242 46 562
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	1 594	244 2 369
	Rémunérations du personnel*				250 76 777
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252 12 252
	Dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI)		255		254 7 220
	Dotations aux provisions				256
	Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		259		262
	Total des charges d'exploitation (II)				264 160 661
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270 1 522	
Produits financiers (III) 280		Charges financières (V)		294 510	
Produits exceptionnels (IV)				290 153	
Charges exceptionnelles (VI)		dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) 347		300 10	
		dont amortissements exceptionnels de 25% des Constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) 348			
Impôts sur les bénéfices* (VII)				306	
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)				310 1 155	
B — RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312 1 155 314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318		
	Provisions non déductibles*		322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC* 248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997	
	Entreprises nouvelles (44 sexies) 986	ZFU-TE (44 octies A) 987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies) 981	JEI (44 sexies A) 989			
	ZRD (44 terdecies) 127	ZRR (44 quindecies) 138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991	Investissements et souscriptions outre-mer 344			
	ZFANG (44 quaterdecies) 345				
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies) 992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies) 993			
	Créanc report en arrière du déficit 346	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies) 655		350	
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A) 643	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B) 645			
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C) 647	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D) 648			
	Déduction except. simulateur de conduite (art. 39 decies E) 641	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies F) 990			
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G) 649				
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfices col.1 Déficit col.2 352	1 155 354	
	Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *		356	
		Déficits antérieurs reportables : * 9 045 dont imputés sur le résultat :		360 1 155	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfices col.1 Déficit col.2 370	372		

Désignation de l'entreprise : ADEM

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	61 212	402		404		406	61 212	
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	59 675	442		444		446	59 675	
	Installations générales agencements divers	450	36 090	452	1 956	454		456	38 046	
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470	36 929	472		474		476	36 929	
Immobilisations financières		480	58	482		484		486	58	
TOTAL		490	193 964	492	1 956	494		496	195 920	

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	41 677	532	3 214	534		536	44 890
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	29 622	542	2 425	544		546	32 047
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560	32 496	562	1 581	564		566	34 078
TOTAL		570	103 795	572	7 220	574		576	111 015

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme*	Long terme				
					⑤	19% ⑥	15% ou 12,8% ⑦	0% ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19% (1)		579		Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL					596	585	597	599		

Désignation de l'entreprise : ADEM										Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice			
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées*	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680		682		684		686			
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
		Dotations		Reprises							
Fonds commercial		681		683							
Autres immob. incorporelles		700		705							
Terrains		710		715							
Constructions		720		725							
Inst. techniques mat. et outillage		730		735							
Inst. générales, agencements amén. div.		740		745							
Matériel de transport		750		755							
Autres immobilisations corporelles		760		765							
TOTAL		770		775							
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
1		Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes									
2											
3											
4											
5											
6											
7											
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD										780	
II DÉFICITS REPORTABLES											
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				982	9 045						
Déficits transférés de plein droit article 209-II-2 du CGI)		982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice		982 ter						
Déficits imputés				983	1 155						
Déficits reportables				984	7 890						
Déficits de l'exercice				860							
Total des déficits restant à reporter				870	7 890						
III DIVERS											
Primes et cotisations complémentaires facultatives										381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin						325					
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite						327					
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *										380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS						326					
N° du centre de gestion agréé										388	
Montant de la TVA collectée										374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)										378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant										399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise : ADEM		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01012023		et clos le : 31122023	
Durée en nombre de mois		1 2	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
dont apprentis		657	
dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée.		133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC-SD et 1329-DEF)		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE (cocher la case)		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	du 160 au
Date de cessation		186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

1
2

(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 3

SIREN 5 0 9 8 2 8 1 2 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ADEM

ADRESSE (voie) 22 RUE DU COLLEGE

CODE POSTAL 02200

VILLE SOISSONS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	7680

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique MOREAU Prénom(s) ERIC

Nom marital % de détention 50 Nb de parts ou actions 3840

Naissance : Date 02081968 N° Département Commune Pays

Adresse : N° 557 Voie RUE DE VILLERS

Code Postal 60123 Commune BONNEUIL EN VALOIS Pays FR

Titre (2) M Nom patronymique DEBRAY Prénom(s) ARNAUD

Nom marital % de détention 50 Nb de parts ou actions 3840

Naissance : Date 28041970 N° Département Commune Pays

Adresse : N° 557 Voie RUE DE VILLERS

Code Postal 60123 Commune BONNEUIL EN VALOIS Pays FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Désignation de l'entreprise ADEM

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance :	Date	N° Département	Commune	Pays	
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	FR

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance :	Date	N° Département	Commune	Pays	
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance :	Date	N° Département	Commune	Pays	
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance :	Date	N° Département	Commune	Pays	
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance :	Date	N° Département	Commune	Pays	
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance :	Date	N° Département	Commune	Pays	
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance :	Date	N° Département	Commune	Pays	
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	

ADEM
SOCIETE PAR ACTION SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 7680 €
SIEGE SOCIAL : 22, Rue du Collège
02200 - SOISSONS
RCS SOISSONS N 509 828 125

DEPOT DES COMPTES ANNUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2023
--

PROPOSITION ET RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2023

PROPOSITION RAPPORT DU PRESIDENT

IV) - AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice d'un montant de 1.155 Euros de la manière suivante :

Affectation au report à nouveau	1.155 Euros
Total affecté	1.155 Euros

Après affectation, la situation nette de la société suivant cette proposition ressort 60.040 Euros.

AFFECTATION PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2024

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des actionnaires approuve l'affectation des résultats proposés par le Président et décide d'affecter le résultat bénéficiaire de 1.155 Euros de la façon suivante :

- Affectation au report à nouveau	1.155 Euros
Total affecté	1.155 Euros

Après affectation du résultat, la situation nette de la Société ressort en positif à 60.040 Euros

Conformément aux dispositions de l'article 223 du code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du même code.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois précédents exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents.


Le Président